

Procès-verbal de l'AG ordinaire 2022 de la Fondation G.-R. Gabus

Tenue le vendredi 20 mai 2022 à 11h00 dans les locaux de la direction de l'Unité de formation professionnelle du Ceras (UF), avenue Léopold-Robert 23, à La Chaux-de-Fonds.

Madame, Monsieur,

Les membres de la Fondation G.-R. Gabus, soit sa présidente et rédactrice du procès-verbal, Mme Yasmine Sayegh Martin, ainsi que MM. Fouad Sayegh, vice-président et Jean-François Iseli, secrétaire et trésorier, se sont réunis pour l'Assemblée générale ordinaire 2022.

• 1 Accueil et salutations.

Mme Sayegh Martin ouvre la séance et salue les participants.

• 2 L'ordre du jour n'est pas modifié et le PV de l'AG du 4 juin 2021 est accepté.

• 3 Informations sur les activités de la fondation du Ceras par M. Iseli

L'École spécialisée du Ceras (ÉS) accueille 103 élèves (à la rentrée d'août 2021), répartis en treize classes, dont trois décentralisées, à Peseux, Cernier et Corcelles (24 élèves concernés).

Suite au départ de Mme Pierrine Guillaume-Gentil, à fin août 2021, le Conseil de fondation du Ceras a nommé Mme Aline Humbert, 52 ans, enseignante spécialisée, précédemment directrice adjointe de Cescole (cercle scolaire de Colombier et environs), au poste de directrice de l'ÉS ; Mme Humbert est entrée en fonction en septembre.

En 2021, les camps de ski et d'été de l'ÉS ont dû être annulés en raison de la situation sanitaire ; des activités hors-cadre, sans nuitées, ont été organisées.

L'Unité de formation professionnelle du Ceras (UF) suit 140 apprenti·e·s (à la rentrée d'août 2021) et est répartie sur quatre sites dans l'Espace Bejune : La Chaux-de-Fonds, Neuchâtel, Delémont et Tavannes. 22 jeunes effectuent une phase d'orientation ou de préapprentissage, 115 sont en cours de formation professionnelle initiale, 62 en niveau CFC (54% des jeunes en formation), 50 en AFP (43%), et 3 en FPE (formation pratique en entreprise, 3%) ceci parmi une palette d'une cinquantaine de dénominations de métiers différents ; enfin, 3 jeunes bénéficient de coaching (suivi post-formation d'une durée de 3 à 6 mois).

Pour l'UF également, le voyage d'études, prévu initialement à Berlin, a été victime des mesures Covid-19 ; des journées de découverte des régions des quatre antennes de l'UF ont été mise sur pied et ont rencontré un franc succès.

Un changement est également annoncé dans la direction de l'UF. En effet, M. Alain Droxler, directeur pédagogique depuis janvier 2011, a fait valoir son droit à une retraite anticipée pour le 31 janvier 2023.

M. Droxler a été engagé en août 1981 comme éducateur auxiliaire dans l'internat du Centre IMC ; il a effectué sa formation d'éducateur en emploi de 1983 à 1987 à l'École d'éducateurs spécialisés de Fribourg. Il a travaillé comme éducateur d'internat jusqu'à la fin de l'année scolaire 1988-89 et a, dès août 1989, succédé à M. Charles Faivre au poste d'animateur du Centre IMC.

En septembre 1999, il a repris le poste de formateur dans l'antenne UF de Neuchâtel, créée en 1997, puis en a été nommé formateur responsable en 2003.

En janvier 2011, au départ à la retraite de M. Faivre, fondateur et premier directeur de l'UF, il a été nommé au poste de directeur pédagogique de l'UF, en codirection avec M. Iseli.

Cette carrière exceptionnelle fait de M. Droxler, depuis septembre dernier, le détenteur du record absolu de fidélité à la fondation, avec plus de 40 années effectives de collaboration.

De plus amples informations et données statistiques se trouvent sur le site www.ceras.ch

• 4 Comptes 2021

- Le total du bilan est de Fr. 267'282.61
- Le total des charges est de Fr. 1'985.15
- Le total de recettes est de Fr. 8'333.50
- Les recettes comprennent Fr. 900.- de dons, reçus durant l'année de référence
- Le résultat de l'exercice est un excédent de recettes de Fr. 6'348.35

• 5 Relevé de fortune UBS au 31.12.2021

M. Iseli présente le document reçu de l'UBS. Il n'est pas prévu pour l'instant de modifier le portefeuille de notre fortune mais, comme évoqué l'an dernier, une rencontre avec le banquier pourra être fixée lors d'une prochaine AG afin de faire le point sur les divers placements.

• 6 Acceptation des comptes 2021 et décharge au trésorier

- ➔ Les comptes 2021 sont approuvés et décharge est donnée au trésorier, M. Iseli, avec remerciements.

• 7 Nomination de l'organe de révision

Les prestations de l'organe de révision, la fiduciaire Vigilis SA ayant donné entière satisfaction, M. Iseli propose aux membres du comité de renouveler son mandat.

- ➔ La proposition est acceptée et Vigilis SA est nommé organe de révision pour l'exercice 2022.

• 8 Droits de signature sur comptes bancaires UBS

Les documents octroyant la signature individuelle à la présidente et au vice-président sont signés.

• 9 Demandes de soutien 2022 pour l'ÉS et l'UF

À ce jour, il n'y a pas eu de demande auprès de M. Iseli, tant pour l'ÉS que pour l'UF.

Pour l'ÉS, un projet de développement et de pérennisation de la prestation API (aides pédagogiques par l'informatique) pourrait faire l'objet d'une demande à venir. À suivre...

• 10 Divers

Suite au départ de M. Bigler, président de la fondation du Ceras depuis 20 ans (cf. PV précédent), M. Iseli informe de la nomination de M. Florent Cosandey lors de l'AG du 10 juin 2021. M. Cosandey, est le chef de la section francophone de l'Office des écoles moyennes et de la formation professionnelle du canton de Berne ; il est entré en fonction au 1^{er} juillet dernier et M. Iseli relève la bonne collaboration qui s'est rapidement mise en place.

• 11 Agenda

La prochaine Assemblée générale ordinaire est fixée au vendredi 2 juin 2023, à 11h00, dans les locaux habituels (direction de l'UF du Ceras, avenue Léopold-Robert 23, 10^e étage, à La Chaux-de-Fonds).

La séance se poursuit par un sympathique apéro, suivi d'un repas sur la terrasse ensoleillée du restaurant « Numéro 9 » puis d'une visite guidée du patrimoine urbanistique horloger de la ville.

Yasmine Sayegh Martin, présidente